



# maisons paysannes du loiret

délégation de maisons paysannes de france

Maison des Associations, 46 ter rue Sainte-Catherine 45000 Orléans  
<http://www.maisons-paysannes-loiret.org> - [loiret@maisons-paysannes.org](mailto:loiret@maisons-paysannes.org)



bulletin de liaison n°17 - octobre 2017

Claudie PLISSON  
Déléguee  
761 rue des Plaiesses  
45160 Olivet  
02 38 63 08 12  
[loiret@maisons-paysannes.org](mailto:loiret@maisons-paysannes.org)

Bruno BRETON  
45160 Olivet

Michel BRÛLÉ  
Site Internet  
45000 Orléans

Alain DALAIGRE  
45150 Darvoy

Jean-Michel GELLY  
Correspondant de pays  
Gâtinais, Puisaye, Pays Fort  
45230 Châtillon-Coligny

Gérard GEOFFRION  
45450 Donnery

Charles HENDELUS  
Bulletin de Liaison  
45190 Beaugency

Françoise HENDELUS  
45190 Beaugency

Pascal JULLIEN  
45380 La Chapelle-St-Mesmin

Claude MARCOULT  
45140 Ingré

Pierre PLISSON  
Ancien délégué  
45160 Olivet

Gaston SOULIEZ  
Ancien délégué  
45160 Olivet

Christian VEILLON  
45380 La Chapelle-St-Mesmin

Michel VINAUGER  
Trésorier  
45160 Olivet

Un changement - qui n'est pas seulement d'ordre administratif - a marqué cette année 2017 pour notre délégation : celle-ci est en effet passée du statut de "délégation simple" à celui "d'association déclarée" loi 1901, changement adopté par l'assemblée générale tenue en mars. La délégation est désormais régie par un Conseil d'administration élu par l'assemblée générale des adhérents. Ceux-ci restent, bien évidemment, adhérents de Maisons Paysannes de France et leur adhésion continue d'être gérée par le siège national.

Quels avantages ? Un fonctionnement que nous espérons encore plus participatif, une meilleure répartition des responsabilités et un statut qui, en cas de projet d'envergure nous permettra de demander un soutien financier et logistique auprès des collectivités territoriales.

Nos activités depuis l'assemblée générale :

Vous en découvrirez certaines plus en détail dans ce bulletin. Je veux évoquer plus particulièrement notre journée d'initiation à la charpente, animée par un formateur du Lycée Gaudier Brezka, où nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs adhérents du Cher et de la Marne.

Des projets parmi d'autres pour 2018 :

- ✓ un chantier four à pain au printemps ;
- ✓ une étude en cours menée par plusieurs bénévoles de Beauce et de la Forêt d'Orléans nous amènera aux beaux jours à une journée de visite, une exposition (et peut-être plus...) sur les granges à "porteau" - type de bâti rural très présent dans cette région du Loiret -. Vous serez bien sûr tenus au courant ;
- ✓ nous sommes toujours partie prenante dans les démarches (compliquées) visant à sauver la briqueterie de Pont-Long à Marcilly-en-Villette. Nous vous invitons à visiter le site de l'association ATBS et à lui apporter votre soutien [www.atbsologne.fr](http://www.atbsologne.fr) ;
- ✓ se poursuit aussi le travail de fond avec les structures visant à promouvoir les matériaux renouvelables - biosourcés - dans le bâtiment. C'est en effet un point fort pour Maisons Paysannes que cette rencontre entre les préoccupations écologiques d'aujourd'hui et la logique constructive du bâti rural ancien, quand les bâtiments étaient "bioclimatiques" par bon sens, et que les bâtisseurs étaient utilisateurs de "circuits courts" et de matériaux peu transformés par nécessité et économie ...

Enfin, n'oublions pas que notre association ne vit que PAR et POUR ses adhérents et amis : apportez-nous vos suggestions de visites, de rencontres ou de chantiers. N'hésitez pas à demander renseignements et conseils pour vos projets de travaux ou le suivi de ceux qui sont en cours.

Claudie PLISSON, déléguée

Pour poursuivre et accentuer son action, notre association a besoin de vous,  
pensez à adhérer ou à renouveler votre cotisation pour 2018

---

# Journées Meung-sur-Loire et Tavers

10 et 11 juin 2017

**M**ichel Brulé, webmaster de notre site départemental et par ailleurs passionné de serres anciennes (vous avez pu lire plusieurs de ses chroniques sur le sujet dans nos précédents bulletins) avait depuis longtemps eu le coup de cœur pour cette maison de Tavers (répertoriée à l'Inventaire comme datant du XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle ; il a pu en faire l'acquisition en 2016 et a commencé à y travailler - d'abord pour la débarrasser du lierre et des ronces qui la masquaient presque complètement. Sa silhouette surplombant le lavoir municipal au bord de la source des Fontenils est désormais bien visible, avec son pignon massif (1), caractérisé par un "fruit" que l'on retrouve sur le pignon d'une maison se situant de l'autre côté de la route et datée de la même époque.



C'était l'occasion de faire connaître le bâti de cette commune du bord de Loire qui, outre son centre ancien, compte plusieurs moulins à eau ayant progressivement cessé leur activité au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle - ils sont maintenant restaurés - ainsi que cinq lavoirs municipaux construits à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est dans un de ces moulins, le moulin de la Bouture (qu'on ne peut malheureusement plus voir aujourd'hui car totalement masqué par des haies), que se trouve le bassin des fameuses "Eaux Bleues" de Tavers.

Nous avons donc organisé deux journées à Tavers : le samedi, une exposition dans une salle mise à disposition par la Mairie, où nous avons eu le plaisir d'accueillir M. Gaillard, habitant de Tavers, féru d'archéologie et d'objets anciens ; il nous a prêté plusieurs objets (cadrans solaires et ferrures) provenant de sa maison, la

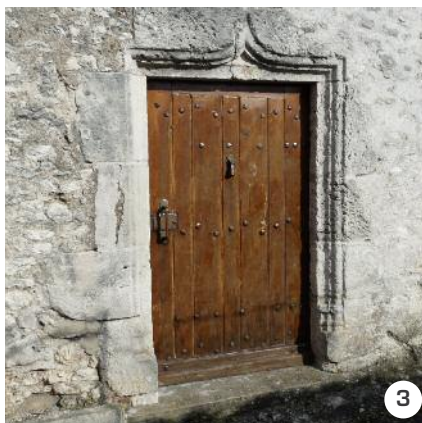
Ferme des Granges, elle-même largement documentée à l'Inventaire. Signalons que M. Gaillard a créé à Tavers un musée archéologique qu'il se fait un plaisir de faire visiter. Nous avons bien sûr invité M. le Maire de Tavers et son Conseil municipal.

Ils nous ont rendu visite avec M. Boissay, conseiller départemental, qui nous a fait part de son très vif intérêt pour le patrimoine rural et sa bonne restauration.

Après la matinée au château de Meung-sur-Loire - dont notre guide avait orienté la visite autour de la vie quotidienne - le groupe d'une vingtaine de personnes a fait connaissance du chantier de Michel Brulé, ainsi que de ses projets de restauration et d'aménagement : le gros œuvre est sain et en bon état pour l'essentiel, l'intérieur a été préservé, avec notamment un plafond en quenouilles et une grande cheminée (2). Michel souhaite bien sûr rendre habitable cette belle maison, mais en la transformant le moins possible. Des chantiers intéressants en perspective... A suivre !

L'après-midi s'est achevé par la visite du bourg ancien de Tavers, notamment la rue de Fromagette (3 - encadrement de porte) et la rue d'Angleterre, qui comptent plusieurs maisons des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles.

Rue des Eaux Bleues, M. Gaillard nous a ouvert son portail monumental pour nous faire découvrir sa cour, pavée de calcaire, bordée, d'un côté, d'un grand corps de logis comportant de beaux encadrements moulurés et, de l'autre, d'un fournil avec son four et des granges (4 - photo ferronnerie avec date et initiales des propriétaires). Il est rare de trouver aujourd'hui un aussi bel ensemble de bâtiments. Un grand merci à lui pour son érudition et son obligeance.



---

## Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins à Mardié

Un vannier, un brasseur local, deux ânes et leur carriole, une loge de vigne qui a retrouvé vie grâce aux au travail des bénévoles de deux associations patrimoniales, beaucoup de bonne humeur et un grand soleil, tels étaient les ingrédients de la journée JPPM du 18 juin dernier.

Maisons Paysannes du Loiret et De Mardiacus à Mardié avaient en effet décidé de profiter du thème des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins de 2017 - "Fêtons ensemble le patrimoine rural" - pour faire connaître le résultat des 4 années de chantiers, lesquelles ont permis de sauver ce charmant petit bâtiment du XIXe siècle, animant une prairie en bordure du canal d'Orléans.



Une trentaine de visiteurs se sont succédé au cours de la journée, auxquels les bénévoles de Maisons Paysannes du Loiret et de Mardiacus ont expliqué, à l'aide des panneaux et d'un diaporama, les différents travaux réalisés par nos deux associations : enduits extérieurs, intérieurs, pose des terres cuites. Une (bonne) surprise : la visite du secrétaire national de Maisons Paysannes de France, Jean Hernandez, qui, profitant d'un week-end chez des amis orléanais, est venu nous voir à l'improviste.

À noter que plusieurs bénévoles de notre association participaient le même jour à la Chapelle Saint-Mesmin, à une randonnée-patrimoine chapellois organisée par le Groupe d'Histoire Locale, qui a également connu beaucoup de succès.

Pour la journée JPPM de 2018, le thème retenu est "L'animal et l'homme". Si vous connaissez dans notre département des lieux pouvant entrer dans cette thématique, tels que des bâtiments d'élevage intéressants (allant des ruches à l'élevage des grosses bêtes...), des pigeonniers, des écuries, des artisans travaillant les produits de l'élevage, des lieux où sont particulièrement représentés les animaux, réels ou légendaires, nous sommes preneurs de vos suggestions !

Merci à France-Bleu Orléans qui était venue sur place, avait diffusé un petit reportage et annoncé notre journée, ainsi que le magazine Terres de Loire. Dommage que la République du Centre n'ait pas relayé le communiqué qui lui avait été envoyé. et privé ses lecteurs de l'information sur la journée...

---

## Rentrée en Fête à Orléans et Village Alternatiba au Campo Santo

Deux manifestations incontournables pour notre délégation, qui nous permettent de toucher un public nombreux et varié et de lui faire découvrir nos activités, de nouer des contacts et de faire d'heureuses rencontres.

Une parmi d'autres qui nous a réjouis à Rentrée en Fête : un architecte venu de Champagne pour une raison familiale et faisant un petit tour à Orléans, découvre notre stand, notre documentation et nous achète cinq des brochures thématiques nationales : "Je ne connaissais pas votre association, c'est exactement ce qu'il me fallait !"

---

## Maisons Paysannes du Loiret à l'Assemblée Générale des Maires Ruraux à Chamerolles

Le patrimoine était le thème choisi cette année par les Maires Ruraux, pour leur assemblée générale dans la halle du château de Chamerolles. Notre association y avait bien sûr toute sa place, à côté notamment du CAUE, de la Fondation du Patrimoine, des Archives Départementales... Il était demandé aux participants invités de présenter après l'AG proprement dite, une action concrète menée avec une commune en faveur du patrimoine.

C'est la reconstruction du four à pain de Mézières-lez-Cléry, que nous avons choisi de présenter. Devant les très nombreux maires des villages et bourgs du Loiret, Madame Coroleur, maire de Mézières, et Claudie Plisson, déléguée MPF, ont expliqué diaporama à l'appui comment - avec les apports techniques et l'aide d'un maçon bénévole indiqué par notre association - des habitants de Mézières et un charpentier local ont travaillé pour démonter et remonter sur un bâtiment communal un four à pain voué à la disparition. L'opération, faite sur une année, avait bénéficié de l'aide d'un programme régional, ID en Campagne. Conjuguée à l'apport des bénévoles, cette aide a fait que la reconstruction a très peu pesé sur les finances de la commune.

Inauguré en 2012, le four est depuis régulièrement utilisé et est devenu un support d'animation pour le village. Un exemple dont on peut s'inspirer !

# Un beau week-end de l'Ascension

**Le chantier-école maçonnerie  
de Châtillon-Coligny (25-26-27 juin 2017)**

**Claudie Plisson**

Chez un de nos adhérents du Gâtinais, un escalier extérieur menant à une cave profonde, et partiellement effondré, c'était l'occasion d'organiser un chantier école pour notre délégation. Difficulté supplémentaire (mais qui ajoutait à l'intérêt pédagogique du chantier) : il s'agissait d'une maçonnerie composite de moellons de calcaire, de grès et de silex, pour laquelle il fallait remonter la partie effondrée, au moyen d'un banchage, le silex accrochant très mal le mortier. (1)

M. Martins, un maçon venant de l'Yonne voisine, spécialiste passionné de la restauration du patrimoine, a accepté de conduire le chantier de bénévoles qui s'est déroulé sur 3 jours avec 5 à 7 stagiaires par jour. (2)



## Les étapes du chantier

- ✓ Nettoyer l'escalier de la terre et des gravats effondrés.
- ✓ Renforcer chaque côté du trou avec plusieurs bastaings prenant appui de chaque côté de l'escalier et maintenus par des traverses hautes et basses, vissées en biais avec des vis de charpentier ; le tout étant serré par des coins en bois, pour permettre un démontage rapide et facile de l'échafaudage au fur et à mesure de l'avancement du travail. (3, 4)
- ✓ Installer une plate-forme prenant appui à un bout sur une traverse basse et à l'autre bout sur une marche de l'escalier, permettant d'accéder à la partie effondrée et de travailler en sécurité et à bonne hauteur.
- ✓ Purger le trou de l'herbe, nettoyer les pierres de la terre à la balayette puis au jet (doucement)
- ✓ Mettre en place le coffrage en planches, glissées derrière les bastaings et bloquées par les deux extrémités du trou; une planche est ajoutée au fur et à mesure que le travail avance. Le travail du jour sera démonté le lendemain en retirant les planches. (5)
- ✓ Sur un lit de mortier (1 volume de NHL3,5 et 3 volumes de sable) sont disposées les pierres, en alternant comme à l'origine silex, grès et moellons calcaires. Les moellons issus de l'effondrement sont évidemment récupérés et complétés par des pierres que le propriétaire avait en réserve et qui provenaient du même type de maçonnerie. On veille à plaquer la meilleure face contre la planche de coffrage, en rapprochant les moellons le plus possible et en les calant si nécessaire. Les pierres tout venant sont placées en arrière et bien enfoncées dans le mortier. Celui-ci doit enrober toutes les pierres, sans pour autant former des poches qui auraient du mal à durcir et compromettraient la solidité du mur.
- ✓ Le lendemain, les premières planches sont retirées. Le surplus de mortier, pas encore trop dur, est gratté avec le dos de la truelle, les pierres brossées à la brosse métallique. Nous pouvons alors constater à la satisfaction générale que notre travail de la veille a un aspect quasiment semblable au mur existant !
- ✓ Même travail jusqu'à ce qu'on atteigne le niveau du sol à la fin du 2ème jour. (6)
- ✓ Au niveau du sol, on aura un coffrage des 2 côtés, tenu en place par des piquets plantés à l'extérieur du mur (3ème jour) pour refaire la partie effondrée du muret. (7)
- ✓ Enfin, jointoiment à joints largement beurrés. Le couronnement du mur sera réalisé dans un second temps. (8)

## En résumé

Un des grands intérêts de ces journées a été de montrer qu'avec des techniques simples et rapides à mettre en œuvre, il devenait - relativement - facile de travailler à plusieurs, confortablement et en sécurité, dans une configuration a priori compliquée.

Si la météo nous a favorisés, le climat de travail a aussi été placé sous le signe de la bonne humeur et de la coopération. Il faut en remercier très chaleureusement notre maçon formateur qui outre sa compétence technique, s'est montré particulièrement disponible, compréhensif et attentif aux questions des stagiaires.

Et naturellement, nos remerciements vont aussi au propriétaire, M. Cazeaux, qui a assuré aux bénévoles un accueil et des repas "trois étoiles".



---

# Une maison solognote traditionnelle à colombage

Récit d'une restauration

Anne Richer de Forges

**C**ette maison ancienne se situe sur la commune de Jouy-le-Potier (45) au lieu-dit des "Champs bretons" en limite nord de la région naturelle de Sologne. Elle était autrefois entourée de prairies pâturées de moutons, séparées par des murets de pierres, comme on peut en trouver dans le bocage breton. Elle se retrouve maintenant au sein d'un ensemble de constructions assez récentes.

Il s'agit d'un ancien corps de ferme âgé d'au moins 200 ans (mentionnée sur la carte d'état-major (1820-1866). À proximité, de rares restes de bâtiments sont encore présents dans le sol (carrelages de terre cuite en place sur lit de sable, débris de poteries...). Ce bâtiment présente une typicité régionale forte.

## Etat des lieux lors de l'acquisition en 2012

En octobre 2012, la maison était inoccupée depuis plus d'un an. À la remise des clefs, le jardin était en friche et la maison très vétuste avait l'air sérieusement abandonnée.



Les murs étaient recouverts de ciment en façade mais aussi à l'intérieur où ils avaient été peints. Du salpêtre et des moisissures s'étaient développés à l'intérieur, dans les murs jusqu'à plus d'un mètre de haut et au sol sur les carreaux de terre cuite. Aggravant les problèmes d'humidité de la maison, le niveau de la route passant au raz de la maison s'était élevé au fil des ans, entraînant un encaissement du pied du mur extérieur et un abaissement relatif du sol intérieur de la maison. Cet abaissement avait été compensé par une remontée du sol intérieur impactant ainsi la hauteur sous plafond et provoquant l'engorgement permanent des sablières ainsi enterrées.

La toiture côté rue était couverte de tuiles mécaniques avec des fuites au niveau des solins de cheminées. Côté jardin, la toi-

ture était en petites tuiles de pays en mauvais état. La charpente en châtaignier était saine, mais les clous des liteaux (châtaignier refendu) étaient altérés.

Les boiseries (portes et fenêtres) présentaient de nombreuses déformations laissant largement passer l'air extérieur. Les contrevents, constitués de divers morceaux de planches bricolées, étaient en très mauvais état.

De gros travaux étaient donc à prévoir pour rendre la maison saine et habitable.

Dans un souci de valorisation des caractéristiques régionales de la maison, une visite de la maison a été faite en compagnie des délégués du Loiret de Maisons Paysannes de France (M. Plisson et M. Charbonnel) puis du délégué de la Fondation du Patrimoine (M. Vella). Cet accompagnement a été un point essentiel pour comprendre la maison, savoir par quoi commencer, comment ne pas perdre le charme (ou le retrouver) et trouver les artisans locaux compétents.

## Les murs à colombages

Les travaux ont été engagés dès janvier 2013 en commençant par les murs extérieurs de la maison. L'enduit de ciment a été enlevé par piochage découvrant d'anciens colombages - très abimés par l'humidité - avec un remplissage très hétéroclite (briques, ciment, torchis...).

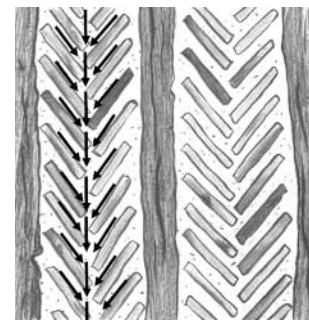
Malheureusement, une bonne partie des colombages en chêne n'a pas pu être sauvée et notamment les sablières de seuil. Les murs ont donc été entièrement démontés. Le sol intérieur a été recreusé d'environ 50 cm

afin d'obtenir une hauteur sous plafond raisonnable (2 m) et la chape a été refaite avec un mortier de chaux. Tout le sol intérieur a été préalablement drainé.

De nouvelles fondations ont été réalisées pour les murs extérieurs.

Les colombages ont ensuite été entièrement remontés, avec un remplacement des bois détériorés par des bois de récupération, pour garder un aspect homogène de l'ensemble. Les colombages ont ensuite été sablés et remplis par des briquettes en fougères enrobées d'enduit à la chaux, selon le savoir-faire local de façon à favoriser l'écoulement de l'eau de pluie au plus loin des colombages (voir schéma).

La forme initiale des murs a volontairement été conservée et aucun mur n'a été redressé. Les murs sont donc tortueux. Dans le même temps, les murs porteurs transversaux de la maison ont été renforcés car certains avaient été fragilisés par l'humidité.



Les boiseries (portes et fenêtres) ont été détruites lors du démontage des murs extérieurs. Cela a permis d'augmenter la hauteur des portes extérieures afin de pouvoir les passer sans baisser la tête. Chacune de ces boiseries a été prise en photographie et mesurée précisément afin de pouvoir les refaire à l'identique. Les fenêtres ont été réalisées en bois avec 9 carreaux à double vitrage par le menuisier du village voisin. La porte vermoulue de l'atelier a laissé place à une nouvelle fenêtre de même modèle. L'emplacement des fenêtres sur la façade a respecté l'emplacement initial, tout en prenant en compte les colombages et sans alignement entre elles. Des contrevents en bois de forme simple ont été rajoutés. Ils sont constitués de lames verticales en sapin avec une emboîture haute en chêne et deux tiges d'acacia croisées dans l'épaisseur à la place de l'emboîture basse pour favoriser l'écoulement de la pluie.

Coté isolation, les murs extérieurs ont été doublés par l'intérieur avec de la laine de chanvre et lin sur armature métallique. Le bas des murs a été rempli par des billes de polystyrène, afin d'éviter la remontée d'humidité par capillarité. La perméabilité des murs à l'eau a été conservée lors de leur isolation laissant les parois perspirantes.



### La toiture (2015 – 2016)

Les fuites de la toiture menaçaient la charpente. L'ensemble de la toiture a été découverte. Les cheminées ont été reprises notamment le jointolement des briquettes. On en a profité pour supprimer l'antenne TV et autres objets métalliques qui défiguraient la maison.

Les jouées des lucarnes ont été refaites en briquettes maçonnées à la chaux afin de garder une harmonie d'ensemble. La charpente n'ayant pas été touchée énormément, le faitage n'a pas été trop redressé volontairement.

L'ensemble de la couverture a été refaite avec des petites tuiles de pays de récupération. Une petite avancée du toit a été réalisée sur le pignon Nord. Les gouttières en zinc ont été remplacées.

### Conclusion

Face à un chantier de cette ampleur, l'analyse globale du fonctionnement du bâtiment et ses échanges avec son environnement (circulation d'eau notamment) est nécessaire avant la phase de travaux. L'accompagnement technique par notamment les visites conseils de Maisons Paysannes de France et le bon choix des artisans sont essentiels. L'utilisation d'un logiciel 3D d'architecture permet en outre de se projeter dans le temps et de visualiser le projet terminé, ce qui évite bien des erreurs en cours de chantier et constitue une aide à la décision confortable.

Il reste bien entendu encore des travaux à terminer, notamment sur l'installation intérieure mais aussi sur l'aménagement extérieur.

## Inauguration d'une plaque MPF



Le 23 septembre, en reconnaissance du travail de sauvegarde du patrimoine bâti local réalisé par Anne Richer de Forges, notre association a apposé sur la façade de sa maison une plaque "Maisons Paysannes de France".

À cette occasion, une vingtaine d'adhérents et d'amis de notre association se sont réunis pour participer au dévoilement de cette plaque en présence de Monsieur Herrero, adjoint au Maire de Jouy-le-Potier,

La projection d'un diaporama retraçant les différentes étapes de restauration, suivi du traditionnel "verre de l'amitié", a clôturé cette sympathique rencontre.

En début d'après-midi, avant l'inauguration de la plaque "Maisons Paysannes de France", nous avons pu visiter le beau "Jardin de Chantal" également situé à Jouy-le-Potier.

Un jardin romantique où les floraisons se succèdent au fil des saisons, Les viburnums sont le thème majeur de ce jardin créé en 1998.

D'autres collections botaniques viennent enrichir la palette végétale : vivaces, spirées, hydangea pa-niculata, philadelphus, lonicera, acer, cornus et autres arbustes plus rares...

Deux petits bassins viennent agrémenter ce jardin à l'anglaise de 2400 m<sup>2</sup>.

<http://www.chantaltouzeau.fr/>



## Salon du Patrimoine Culturel du 2 au 5 novembre 2017



Comme chaque année Maisons Paysannes de France tiendra un stand au Salon International du Patrimoine Culturel. Créé il y a près de 25 ans, il s'impose comme le salon du patrimoine le plus ancien et le plus important sur la scène européenne. Il s'inscrit, depuis sa création, comme le rendez-vous incontournable des acteurs du secteur : professionnels de la restauration et de la sauvegarde du patrimoine bâti ou non bâti, matériel ou immatériel.

Des invitations gratuites sont téléchargeables sur le site <http://www.maisons-paysannes.org>

## Décapants écologiques



À signaler un décapant écologique testé avec avec satisfaction par certains de nos adhérents. Ce produit est formulé par la société ecosph'R (produits Labovert) située en Loir-et-Cher - <https://www.ecosphr.fr/>